Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212900989-20260407-D202626-DE

LAMPAUL
PLOUARZEL

COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUARZEL
DÉPARTEMENT DU FINISTERE

*****

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation le :
03 avril 2026
Membres

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à 18 H.30
Le conseil municipal de LAMPAUL-PLOUARZEL, légalement convoqué, s'est réuni à LAMPAUL-PLOUARZEL sous la Présidence de Tristan BREHIER, Maire,

Etaient présents : Tristan BREHIER, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Loïc MARREC, Noël-Luc BOSSER, Didier RENAUD, Gaëlle CABON, Michaël ROCHE-KERMARREC, Gaëlle GOUZAC'H, Christophe FAVE, Delphine ROUSIC, Eric COZIEN, Morgane LE GALL, Anouk PERON, Vincent MARIETTE, Thierry BAUDOIN, Béatrice BIENASSIS et Lydia LE VOURCH.

Absent excusé : Isabelle LE BIHAN qui a donné procuration à Loïc MARREC.

Secrétaire de séance : Anne JOURDAIN

DELIBERATION N°D-2026-26

Objet : modification du règlement intérieur du conseil municipal

Rapporteur : Tristan BREHIER, Maire

Vu la délibération n°D-2026-17 du conseil municipal portant sur l'adoption du règlement intérieur,

Considérant la proposition de conseillers municipaux d'amender ce règlement,

Considérant qu'il convient de délibérer sur ces amendements,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, modifie le règlement intérieur du conseil municipal tel que figurant en annexe de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
A Lampaul-Plouarzel, le 07 avril 2026,

Le Maire,
Tristan BREHIER

MAIRIE DE LAMPAUL PLOUARZEL (Nord-Finistère)